

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du Mardi 30 Mai 2023

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 56

Membres présents : 79

Pouvoirs : 8

Membres votants : 87

Date de la convocation : 23/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi trente mai à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Bernard AUBRY, Marie-Line BACHELOT, Anne BARTHOW, Caroline BEAUMONT, Laure BONMARTEL, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Jérôme BREEMEERSCH (Suppléant de Franck GIFFARD), Danielle CAMUS, Françoise CANU, Louis CHOAIN, Manuel CHOLEZ, Pascal COGNIN, Philippe COUTEL, Camille DAEL, Jean-Claude DANIEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Charles-Edouard DE BROGLIE, Frédéric DELAMARE, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Michèle DRAPPIER, Myriam DUTEIL, Jean DUTHILLEUL, Gérard FAUCHE, Sara FERAUD, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Martine GOETHEYN, Jean-Marie GOSSE, Nicolas GRAVELLE, Sonia GUEDON, Valérie GUYOMARD (Suppléant de Joël DESCAMPS), Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Eric JEHANNE, Pascal LAIGNEL, Jean-Pierre LE ROUX, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Lucette LECLERCQ, Didier LECOQ, Françoise LEDUC, Davy LEGRIX (Suppléant de Marie-Françoise LECLERC), Gérard LELOUP, Sébastien LERAT, Janine LEROUVILLOIS, Patrick LHOMME, Yannick LUCAS, Dominique MABIRE, Céline MACHADO, Jean-Louis MADELON, Didier MALCAVA, Philippe MATHIERE, Georges MEZIERE, Olivier PIQUENOT, Jean PLENECASSAGNE, Marion POULAIN, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Bruno PRIVE, Sébastien ROEHM, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Frédéric SCRIBOT, Pascal SEJOURNE, Nicolas SEYS, Michel THOUIN, André VAN DEN DRIESSCHE, Jean-Louis VILA, Jean-Baptiste VOISIN, Philippe WATEAU..

Etaient absents/excusés : Jean-Michel ADELIN, Christian BAISSE, Pierre BIBET, Sandrine BOZEC, Sébastien CAVELIER, Dominique CIVEL, Guillaume CROMBEZ, Christian DESLANDE, Claude GEORGES, Jean-Louis GROULT, Jean-Bernard JUIN, Josette MUSSET, Nadia NADAUD, Camille Brigitte PANNIER, Frédérique PARIS, Mickaël PEREIRA, Donatien PETIT, Françoise ROCFORT, Ulrich SCHLUMBERGER, Claude SPOHR, Denis SZALKOWSKI, Jacques VIEREN, Guillaume WIENER.

Pouvoirs : Michel AUGER Donne procuration à Yves RUEL, Sabrina BECHET Donne procuration à Sara FERAUD, Valéry BEURIOT Donne procuration à Janine LEROUVILLOIS, Marie-Christine JOIN-LAMBERT Donne procuration à Charles-Edouard DE BROGLIE, Christelle MONNIER Donne procuration à Jean-Louis MADELON, Colette RODRIGUE Donne procuration à Didier MALCAVA, Marie-Lyne VAGNER Donne procuration à Sébastien ROEHM, Josiane VARAISE Donne procuration à Frédéric DELAMARE.

Délibération n° 72/2023 : Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2023

Il est rappelé qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des nominations suite aux avancements de grade ;

Filière administrative :

Dans la cadre du renouvellement de deux agents contractuels jusqu'alors sur des contrats d'accroissement temporaire d'activités, il est nécessaire de créer et pourvoir un poste d'adjoint administratif à temps non complet (31h30) et un à temps complet.

Suite à réussite au concours d'attaché d'un agent contractuel, il est nécessaire de pourvoir un poste vacant et de supprimer un poste d'ingénieur.

Filière technique :

Dans le cadre de la mise en stage préalable à la titularisation de deux techniciens contractuels, il est nécessaire de rendre vacants deux postes de ce grade et de pourvoir deux postes d'adjoints techniques.

Suite à la modification des horaires du circuit de transport scolaire de la ligne BRI 30, il est nécessaire d'augmenter la durée hebdomadaire d'une accompagnatrice scolaire, adjoint technique, de 6h27 à 7h06.

Il est donc proposé aux membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin de modifier les postes au 1^{er} juin 2023 et d'adopter le tableau des effectifs actualisé.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :**

✓ **ADOpte** ce tableau des effectifs à compter du 1^{er} juin 2023

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	26	3	0	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	12	0	1	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	12	0	4	0
Rédacteur	14	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	6	1	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	3	1	3	0
Administrateur	1	0	0	0
Attaché	11	0	2	0
Attaché principal	1	0	1	0
Attaché hors classe	0	0	1	0
Directeur territorial	0	0	0	0
DGA 40 à 80 000 habitants	0	0	1	0
DGS 40 à 80 000 habitants	1	0	0	0
Total filière	87	5	14	0
Filière animation				
Adjoint d'animation	2	0	0	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	3	0	1	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0	0	1	0
Animateur	3	0	0	0
Total filière	8	0	2	0
Filière culturelle				
Attaché de conservation du patrimoine	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique cl. N	0	0	2	1
Professeur d'enseignement artistique hors C.	2	1	0	0
Assistant d'enseignement artistique	11	10	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème Cl.	15	10	2	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère Cl.	10	6	1	1
Adjoint du patrimoine	0	0	2	0
Adjoint du patrimoine principal de 2ème Cl.	1	0	0	0
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère Cl.	1	0	0	0
Total filière	40	27	9	3
Filière sportive				
Educateur des APS	2	0	0	0
Educateur des APS principal de 2ème classe	0	0	0	0
Educateur principal de 1ère classe des APS	3	1	1	0
Total filière	5	1	1	0
Filière technique				
Adjoint technique	52	15	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	10	5	4	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	11	1	4	0
Agent de maîtrise	5	0	5	0
Agent de maîtrise principal	2	0	0	0
Technicien	9	1	4	0
Technicien principal de 2ème classe	1	0	1	0
Technicien principal de 1ère classe	7	0	1	0
Ingénieur	4	0	4	0
Ingénieur principal	2	0	2	0
Ingénieur en chef	0	0	0	0
Ingénieur en chef hors classe	0	0	0	0
Total filière	103	22	26	1
Total	243	55	52	4

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
79	8	86	0	86	0	86

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits,
Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20230530-72_2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2023

Affichage : 06/06/2023